

DEC220658DR04

**Décision portant nomination de Monsieur Philippe SANCHEZ, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR9026 intitulée Laboratoire de mécanique Paris-Saclay**

**LE PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de Monsieur Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC213780DGDS du 20 décembre 2021 portant création de l'unité UMR9026, intitulée Laboratoire de mécanique Paris-Saclay, dont le directeur est Monsieur Pierre-Alain BOUCARD ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Gif-sur-Yvette ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Philippe SANCHEZ, IE1C, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR9026 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> janvier 2022

Pour le président - directeur général et  
par délégation,  
Le directeur d'unité  
Pierre-Alain BOUCARD

